

ECHO-flash

Journal d'Information des Militants CGT de l'Allier

n°284 – mai/juin 2019

Les luttes en bref :

Ça bouge dans l'Allier

Page 5

52ème congrès :

Retour sur événement

Pages 6 à 9

La santé en débat :

Initiatives à Montluçon

Pages 10 à 12



Le 9 mai à Moulines :
Pour des services publics de
qualité



L'AVENIR APPARTIENT A CEUX QUI LUTTENT

Les électeurs, lors du scrutin de dimanche 26 mai 2019, ont placé une nouvelle fois le parti du clan LE PEN en tête. L'abstention reste forte, ce qui démontre la persistance du rejet de la politique actuelle.

Dans l'Allier à Montluçon, Commentry et Moulins, l'extrême-droite arrive en tête talonnée par le parti de MACRON, alors qu'à St-Pourçain et Vichy, c'est le contraire. Les Républicains de l'Allier, pour leur part, font à peine mieux qu'au niveau national.

La « gauche » et ses nombreuses ramifications sont en échec total. La recomposition politique se poursuit visant à centrer le combat pour le pouvoir politique entre l'équipe dirigeante et l'extrême droite, phénomène déjà observé dans d'autres pays d'Europe.

Édouard Philippe a d'ailleurs déclaré dans son intervention après la publication des résultats que « les clivages politiques ne sont plus ceux d'hier » (gauche/droite). De nouveaux apparaissent entre une droite libérale et une droite nationale.

Et pourtant, le régime Macron refuse l'accueil des réfugiés migrants en France, laissant ces pauvres gens se noyer en Méditerranée. Il fait « tabasser » les manifestants qui se battent pour leurs emplois et leurs salaires et contre l'injustice fiscale qui permet à un Arnault et un Pinault de débloquer 300 millions pour rénover une église quand ça leur chante, etc...

Le discours d'Édouard Philippe a été très clair : il faut poursuivre et accentuer les réformes capitalistes. Retraites, Unedic, santé, hôpitaux, éducation, fonction publique, casse de l'industrie, privatisations tous azimuts... Le 1er Ministre promet une accélération dans la domination capitaliste de la société.

Il n'en demeure pas moins que du parti socialiste au RN, tous sont promoteurs du système capitaliste qui détruit la planète, qui est générateur des guerres et des impérialismes, qui est à l'origine du rejet de l'autre, considéré comme un concurrent, terreau fertile du racisme ou des inégalités femmes/hommes.

La société est bien divisée en deux camps. La frontière passe entre la classe des exploités, secondés de leurs nombreux lieutenants, et l'immense majorité des travailleurs, les seuls qui produisent les richesses pour répondre à tous les besoins humains.

Reprendre la bataille des idées sur ces questions est nécessaire, projet contre projet. S'organiser et agir pour changer de société, c'est possible et indispensable.

Toutes les luttes, même les plus anodines, concourent à freiner et stopper le capital ; c'est le seul outil dont disposent les travailleurs pour y parvenir.

Une autre société est possible. Elle doit se construire par la convergence des revendications, unifiant l'ensemble du monde du travail sur un projet alternatif d'organisation sociale.

Eric Manoury, membre de la direction de l'UD

Sommaire

- UNE :** Photo propriété UD
- P2 :** Editorial
- P3 :** Les cotisations sociales
- P4 :** Le congrès de l'hôpital de Vichy
- P5 :** Echo des luttes
- P6 à 9 :** Le 52ème congrès
- P10 :** Débat santé
- P11 et 12 :** Interview Pub

Editeur : Union Départementale des Syndicats CGT de l'Allier
8 bis quai Louis Blanc - 03100 MONTLUÇON
Laurent Indrusiak - Directeur de Publication
Jean Pascal Pradel - Responsable de rédaction
Site internet : www.cgt03.fr - Prix : 1 € 30 - C.P.P.A.P. 0414 S 06639
Impression : BUBBLE'COM - 03100 Montluçon

Des règlements réguliers, pourquoi ?

Il faut constamment garder à l'esprit que l'argent que nous gérons dans nos organisations est, avant tout, l'argent des syndiqués. C'est-à-dire l'argent de ceux qui en ont souvent peu, qui nous le confient, parfois au prix de sacrifices, pour que nous ne l'utilisions à aucune autre fin que celle de mettre à leur disposition une organisation syndicale efficace pour se défendre, se battre et conquérir des droits nouveaux.

A quoi sert la cotisation ?

La cotisation syndicale, versée régulièrement par chaque syndiqué, matérialise son appartenance à la CGT. Elle constitue l'élément essentiel du financement de notre organisation. Elle assure donc l'indépendance financière de la CGT. Elle donne les moyens d'une activité syndicale de qualité et permet d'en assurer le développement. En conformité avec nos décisions de congrès, et pour nous permettre de répondre à nos ambitions revendicatives, cette cotisation devrait être égale à 1% du salaire nette, toutes primes comprises, ou de la pension ou retraite nette (régime de base + complémentaire).

L'une des missions fondamentales de chaque syndicat est donc la collecte des cotisations et d'en permettre la diffusion à chaque composante de la CGT pour en assurer le fonctionnement.

Selon nos statuts confédéraux, et plus particulièrement l'annexe financière adoptée au 48ème Congrès, le syndicat conserve 33% de la valeur des cotisations qu'il perçoit pour sa propre activité. Il reverse les 67% restant à Cogétise, organisme chargé de la ventilation dans les champs professionnels et interprofessionnels. Cette répartition s'applique textuellement sur le 1er timbre de l'année, appelé communément FNI, puisqu'il alimente le Fond National Interprofessionnel chargé d'organiser la solidarité financière entre les organisations qui composent la CGT. Il alimente aussi nos associations de solidarité : Solidarité Vie Syndicale et Avenir Social et notre association de consommateurs : INDECOSA. Sur les 11 timbres res-

tant, le syndicat en conserve 33%, augmentés ou diminués des éventuelles modulations professionnelles, décidées en congrès des fédérations, et/ou des modulations interprofessionnelles, décidées en congrès départementaux. La part de ces 11 timbres reversée à Cogétise va servir à alimenter la presse confédérale à hauteur de 3%, la Confédération pour 10%, le champ professionnel pour 29% avec des modulations possibles de + 4 ou - 4%, selon les décisions de congrès fédéraux et, pour finir, le champ interprofessionnel territorial pour 25%, avec les mêmes taux de modulations décrits précédemment, selon les décisions de congrès départementaux. Ce pourcentage dédié au champ interprofessionnel territorial se répartira entre les Comités Régionaux, les Unions Départementales et les Unions Locales. Pour rappel, dans l'Allier, lors de notre Assemblée Générale de décembre 2018, nous avons acté, à l'unanimité, la baisse de 1% de la part de la cotisation destinée au champ interprofessionnel territorial. Nous sommes passés de 29 à 28% se répartissant comme suit entre les structures concernées : 1,5% pour le Comité Régional, 12,83% pour l'UD et 13,67% pour les UL.

La régularité des règlements : marqueurs de notre vie syndicale

Dans bon nombre de nos syndicats de mauvaises habitudes perdurent. Ainsi le règlement des cotisations à l'organisme Cogétise se fait trop souvent très occasionnellement à savoir 1 à 2 fois dans l'année, lors-

qu'il ne se fait pas une année sur l'autre parfois plusieurs mois après la fin de l'exercice. Ces moyens, dévolus au fonctionnement de nos organisations, font cruellement défaut. En effet, les tracts, courriers, loyers et charges diverses n'attendent pas, eux et dépendent d'échéances souvent incompressibles, lorsqu'il ne s'agit pas directement des éléments permettant la rémunération de salariés de notre organisation. Nous sommes parfois critiques et avons raison de l'être lorsque Cogétise n'encaisse pas rapidement les chèques que nous lui envoyons mais cela n'excuse en rien des règlements émanant des syndicats qui surviennent plusieurs mois après avoir collecté les cotisations des syndiqués. Il nous faut donc être plus rigoureux et exigeant envers nous-même et notre trésorerie afin d'améliorer sensiblement les délais des règlements réguliers de cotisations.

Vous l'aurez compris, de l'implication des trésorier-e-s dans la collecte et la redistribution, selon nos règles statutaires, des cotisations des syndiqués dépendent l'existence, le fonctionnement et le rayonnement de la CGT.

A vous de jouer !

Gisèle Bascoulergue



La CGT de l'hôpital de Vichy prépare l'avenir

Le 9ème congrès du syndicat CGT des hospitaliers de Vichy s'est tenu le... en présence d'une soixantaine de camarades. Après le rapport introductif de Pascal Devos, secrétaire sortant, une vidéo retraçant les quatre années de luttes et plus de 150 actions menées depuis le précédent congrès a été projetée. De nombreux points ont été évoqués dans les nombreuses interventions du congrès. Echo-Flash relate l'essentiel d'entre eux dans ces quelques lignes.



La CGT conforte son audience

Nous avons fait un point concernant les dernières élections professionnelles qui nous ont conforté à la 1ère place de notre établissement avec un résultat de 51,98 % loin devant FO et UNSA.

Malgré tout, nous devons être attentifs au ressenti des catégories Aide-soignant/ASH qui ont peu voté.

Avec l'appui des Unions Locale et Départementale, nous avons engagé une politique de syndicalisation qui s'est avérée efficace et que nous devons poursuivre.

Nous avons ensuite évoqué les perspectives de l'hôpital avec notamment une présentation du projet de loi « Ma Santé 2022 ». Remerciements à Sébastien Fournier, Secrétaire du syndicat CGT de l'Agence Régionale de Santé, pour son intervention sur les dérives du numérique dans la gestion des dossiers patients.

Notre invité, le Dr Dall'Acqua, chef de service des Urgences du CH Vichy a dressé un tableau de l'activité du service sans cacher les craintes qu'il nourrit concernant les menaces qui pèsent sur le

maintien de la deuxième ligne de SMUR sans oublier les conditions de travail qui se dégradent dangereusement pour l'ensemble du personnel hospitalier.

Cette présentation a suscité de riches débats permettant à tous les intervenants de témoigner de leur vécu parfois sans cacher leur souffrance.

Coordonner nos luttes : une nécessité !

Laurent Indrusiak, Secrétaire Général de l'Union Départementale, a insisté sur l'importance du rôle de l'interprofessionnel dans la défense des services publics.

L'après-midi a été l'occasion de débattre autour des projets de réformes de la fonction publique et des retraites après de courtes vidéos explicatives.

C'est à Pascal Devos, qu'est revenu la mission de présenter l'ANFH, notre organisme de formation professionnelle. Il a fortement insisté sur le rôle tenu par les administrateurs CGT pour défendre le droit à la formation des agents garants de l'ascenseur social.

Sandrine Lafloque, a pour sa part, évoqué les différentes prestations du CGOS

(œuvres sociales) au travers d'un diaporama bien illustré.

Au-delà des échanges et partages, les congressistes ont été sensibles à la fraternité de l'accueil.

Ce congrès a permis de rencontrer les nouveaux adhérents et aussi de leur faire connaître le fonctionnement de notre CGT.

Avant la clôture du congrès, une nouvelle CE a été élue qui se réunissant rapidement a, elle-même, élu son nouveau bureau.

La proclamation des résultats s'est faite autour du verre de l'amitié.

Ce 9ème congrès qui s'est déroulé dans une ambiance dynamique et conviviale laissera aux participants le souvenir d'une journée empreinte de fraternité et d'espérance.

Rédaction collective du bureau du syndicat

Le Bureau

Pascal Devos a été réélu **Secrétaire Général**

Nathalie Pinheiro et **Xavier Mocellin**, **Secrétaires Généraux Adjointes**

Magalie Fouillot, **Trésorière**

Véronique Melon, **Trésorière Adjointe**

Antoine Jubin, **Responsable de la Communication**

Nathalie Verriere et **Jeanine Erbland**, **Membres**

Vie départementale



1er mai à Montluçon

1^{er} mai : dans l'Allier, à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et Solidaires, 500 participants ont manifesté sur le bassin de Montluçon, 250 à Moulins et 300 à Vichy.

02 mai : début d'une grève des agents au centre de tri de La Poste Moulins/Yzeure à l'appel de la CGT-FAPT, FO et la CFDT contre une réorganisation applicable en juin. Un protocole de sortie de conflit est signé le 09 mai.



06 mai : début du conflit chez ENEDIS Montluçon, les agents du service des travaux sous tension refusant la suppression de 2 postes. Un accord avec la direction est enfin trouvé le 29 mai : un poste est conservé. Le conflit prend fin.

09 mai : journée d'action pour la défense de la Fonction Publique à l'appel de toutes les organisations syndicales de salariés dans la Fonction Publique avec, dans le département, 3 manifestations simultanées à Montluçon, Moulins et Vichy rassemblant, chacune d'entre elles, 200 à

250 participants.

14 mai : le syndicat CGT CARREFOUR Montluçon dénonce, depuis le passage en location-gérance en début d'année, la remise en cause de plusieurs acquis sociaux négociés auparavant. Une pétition est proposée à la signature de l'ensemble des salarié(e)s.

15 mai : rassemblement sous forme de goûter, Place Piquand à Montluçon, à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, FSU et Solidaires pour sensibiliser et demander un vrai statut pour les Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap.

Poursuite de la grève, entamée le 29 mars dernier, au service néphro-diabéto-hémodialyse du Centre Hospitalier de Montluçon contre une réorganisation annoncée du service.

04 juin : 15 000 participants à la manifestation nationale des cheminots, à Paris, à l'appel de l'intersyndicale des Fédérations des Cheminots CGT, CFDT, SUD Rail et UNSA.

Le 04 juin toujours : une soixantaine de militants rassemblés devant le commissariat de Montluçon en soutien au Secré-

AGENDA

11 juin : Formation « Protocole d'accord préélectoral CSE » dans les locaux de l'UD.

11 juin : les Fédérations Santé CGT, CFE-CGC, FO et Sud appellent à une journée de mobilisation et de grève nationale.

13 juin : Bureau UD.

17 juin : manifestation internationale, à Genève, pour les 100 ans de l'Organisation Internationale du Travail.

17 au 21 juin : Formation « CHSCT Public » dans les locaux de l'UD.

20 juin : réouverture symbolique (sur la journée) de l'accueil physique d'EDF Vichy tenue par les camarades de la CGT.

24 juin : Formation « Conseiller du salarié » dans les locaux de l'UD.

27 juin : CE UD.

28 juin : Manifestation interprofessionnelle à Lyon, lors de la cession du Conseil Régional, pour protester contre la fermeture des guichets dans les gares de la Région AURA.

04 juillet : Journée d'étude sur la santé au travail à Tronget sur le thème de : « Inaptitude, handicap et maintien dans l'emploi ».

taire Général de l'UD, une nouvelle fois convoqué pour s'expliquer sur la participation de la CGT à des manifestations non déclarées.

Gisèle Bascoulergue

5 JOURS DE DÉBAT INTENSE SANS CONCESSION SUR LES DÉFIS DE DEMAIN

Le 52ème congrès de la CGT s'est tenu du 13 au 17 mai dernier. Echo-Flash vous propose, à travers des chiffres et des témoignages, un retour rapide sur un événement fort de la vie de notre organisation. Un congrès est lieu de rencontre de toutes les forces de la CGT et toutes les volontés. C'est là que, par le débat, l'échange, se fait la prise de décision exprimée par le vote et que sont adoptées nos orientations pour les années à venir.

Déroulé des travaux



DIAGORIS

13-17 MAI
2019 | DIJON

1er jour

Premier après-midi studieux : après la séance habituelle des votes du bureau du congrès, des commissions et du règlement du congrès, le Secrétaire Général sortant, Philippe Martinez, a, dans son rapport introductif, mis le congrès sur les rails, pour une CGT utile et efficace, nous invitant à ne pas éluder les différents sujets et les défis à relever pour notre organisation. Le Secrétaire Général réaffirme que c'est la fierté de la CGT de combattre en faveur d'un accueil des mi-

grants dans des conditions dignes, que nous devons amplifier les batailles pour que l'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes devienne une réalité, qu'il nous faut mieux coordonner les luttes pour les services publics conjuguées avec celles de l'industrie et enfin réfléchir aux formes et aux rythmes de nos actions.

2ème jour :
Thème 1 : changer le travail, changer la société. Les débats du congrès auront éclairé les enjeux futurs liés au travail et à ses transformations, qu'il s'agisse de technologie ou d'environnement. La révolution numérique doit être source d'émancipation pour les travailleurs.

3ème jour :
Thème 5 : Débat sur l'international, un temps fort du congrès. Le débat a été introduit par le témoignage de syndicalistes étrangers de Palestine, de Turquie et du Bangladesh mettant en évidence la sauvagerie des multinationales et de certains états contre les salariés. Ils ont également mis l'accent sur les possibilités de ripostes efficaces. Le débat aura été très animé notamment autour d'un amendement relatif aux échanges avec toutes les organisations internationales CES, CSI et la FSM.

Thème 2 : sur le nouveau statut du travail salarié (NSTS), portant sur la sécurité sociale professionnelle, la réduction du temps de travail, le Code du Travail du 21ème siècle, la dé-

fense de la sécurité à 100 %, la défense des statuts.

Thème 3 : au menu, construction du rapport de force et stratégie des luttes. Nul besoin de le nier, la période que nous traversons depuis déjà quelques années est difficile pour les militantes et militants. Il faut redonner espoir, renouer avec l'esprit de conquête, se mobiliser pour de nouveaux droits et pas seulement contre les reculs sociaux.

4ème jour :
Thème 4 : syndicalisation, déploiement, place des jeunes, égalité professionnelle : autant de sujets abordés lors de ce débat. Les débats autour du déploiement ont mis en relief le chemin qu'il reste à parcourir afin que la syndicalisation CGT soit encore plus massive et plus proche des réalités des travailleurs. Bien des efforts restent à produire pour une CGT de tous les salariés. Alors que les femmes représentent 53 % des salariés, elles ne représentent que 38,5 % de nos forces. Autre priorité stratégique, la jeunesse. Le document d'orientation fait de la jeunesse une priorité en proposant notamment d'axer les efforts sur les apprentis et les alternances. Débats et votes de la CEC, CFC, et du comité de gestion de Cogétise.

5ème jour :
Présentation de la CFC, CEC, de l'administrateur et du Secrétaire Général
Intervention de clôture du nouveau SG



Réaction Laurent Indrusiak
Echo flash : Laurent, comment as-tu vécu ce congrès ?

Laurent Indrusiak : A l'accoutumée et à la différence des délégués, les SG des UD et des FD ont un rôle plutôt de spectateur dans les congrès confédéraux (bien que le CCN se réunisse 2 fois pendant le congrès). A la différence du 51ème à Marseille, j'ai été sollicité pour être membre du bureau du congrès et donc j'ai pu voir de l'intérieur l'exigence et la complexité d'organiser un vrai débat démocratique à 1000 (nbr de délégués).

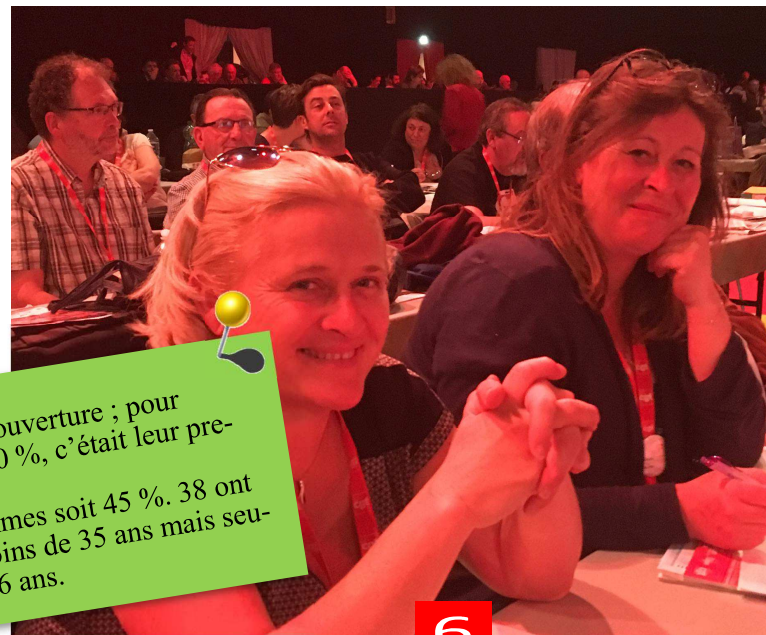
J'ai vraiment le sentiment, qu'au travers de l'ensemble des textes proposés au congrès et des interventions des délégués, aucun sujet n'aura été éludé : processus de lutte, renforcement de la CGT, structuration de notre organisation. Les délégué(e)s étaient invités à élargir la réflexion : comment mener notre activité en lien avec les autres organisations syndicales au national comme à l'international ? Quelle place donner à l'institutionnel ? Comment mettre au centre de notre réflexion les enjeux environnementaux ? Comment placer au cœur de notre activité le travail comme élément essentiel pour l'émancipation des femmes et des hommes ? Et plus largement, comment être la CGT qui s'adresse à tous les salarié(e)s ?

A l'issue de ce congrès, nous avons la responsabilité de passer des paroles aux actes pour faire face aux attaques violentes et sans limite du capital.

EF : A l'issue du congrès, tu as été élu à la CE confédérale, alors premier sentiment ?

L.I : En effet, après une semaine de débats intenses, j'ai été élu au sein de la nouvelle commission confédérale de la CGT, c'est-à-dire la direction nationale. Bien sûr, c'est pour moi un honneur et une grande fierté pour cette marque de confiance. Cette nouvelle responsabilité, je vais la mener de pair avec celle de l'UD puisque je garde évidemment mes mandats et toute mon implication à l'Union Départementale de l'Allier. Je profite d'ailleurs de ces quelques lignes dans notre journal, pour indiquer aux camarades de notre département, qu'il vient de m'être confié la responsabilité de piloter le collectif syndicalisation de la confédération. C'est une tâche à laquelle je m'engage avec beaucoup d'enthousiasme et de motivations. Néanmoins, c'est tous ensemble, du syndicat à la confédération, que nous composons la CGT et que nous aurons à relever les défis de demain pour une CGT plus forte afin d'agir pour une société plus juste, solidaire et fraternelle.

Photographie du congrès
938 délégués présents à l'ouverture ; pour 751 d'entre eux, soit 80,10 %, c'était leur premier congrès confédéral. Nous comptons 416 femmes soit 45 %. 38 moins de 30 ans, 125 moins de 35 ans mais seulement 6 ont moins de 26 ans.



Résultats de votes

Rapport d'activité
Pour : 70 %
Contre : 29,04 %

Document d'orientation
Pour : 70,63 %
Contre : 29,37 %

Election de la CEC
Entre 89 et 94%

Thème 1 : Réalité et avenir du travail avec les évolutions technologiques comme le numérique
Pour : 68,98 %
Contre : 31,02 %

Thème 2 : Nouveau statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle
Pour : 70,77 %
Contre : 29,23 %

Thème 3 : La construction du rapport de force et la convergence des luttes
Pour : 70,49 %
Contre : 29,51 %

Thème 4 : Le déploiement au cœur d'un syndicalisme de masse, utile et efficace !
Pour : 64,87 %
Contre : 35,13 %

Thème 5 : Les enjeux européens et internationaux tant sur l'évolution du monde du travail que sur notre activité syndicale
Pour : 78,86 %
Contre : 21,14 %

La nouvelle direction Confédérale

Dans un congrès, l'élection d'une nouvelle Commission Exécutive, vient clore celui-ci, et terminer un long processus engagé des mois en amont, suite à des décisions prises par le Comité Confédéral National.

Nombre de membres, proportionnalité entre les femmes et les hommes, équilibre entre les professions (public, privé), entre les organisations de professions, fédérations et organisations dans les territoires... autant de points que la commission des candidatures aura eu à traiter.

Avant de revenir sur ces quelques points, revenons un instant sur le rôle de la CEC.

La CEC est l'exécutif qui a pour responsabilité de mettre en œuvre les décisions et orientations que les délégués ont votées lors du congrès. Elle décide

donc de la stratégie à mettre en place pour y parvenir. Elle anime l'activité confédérale en matière de déploiement, de syndicalisation, de vie syndicale. Elle coordonne et impulse les convergences avec les différentes structures de la CGT.

La construction de la CEC, soumise au vote, s'est faite suite au travail de la commission des candidatures à travers les mises à dispositions des différentes organisations de la CGT.

Sur 85 candidatures, 60 ont été retenues et proposées au vote. La parité est exactement respectée, 30 femmes, 30 hommes. Une liste composée de 28 du public, 30 du privé, 1 retraité et 1 privé d'emploi. 26 sont ouvriers ou employés, 13 cadres, 13 techniciens et 6 agents de maîtrise. La moyenne d'âge est de 47 ans.

A retenir aussi, qu'en même temps que l'élection de la CEC, les délégués doivent élire la Commission Financière de Contrôle, au nombre de 8 camarades.

Et pour terminer, l'élection des membres élus à Cogétise composé de 18 membres.

Nota bene : Laurent Indrusiak a été élu membre de la direction confédérale de la CGT. Le collectif de direction de l'Union Départementale lui adresse ses sincères félicitations.



Echo-Flash rencontre Caetano Pereira, délégué porteur des voix des syndiqués de la métallurgie des départements 03/63 :

Quelle est ton impression pour ta première participation à un congrès national ?

Pour le nouveau militant que je suis, mon adhésion à la CGT remontant à un an à peine, les camarades m'ont donné leur confiance pour représenter nos syndiqué(e)s Métallos au congrès.

Fier et enthousiaste, j'ai pu me rendre compte de la force collective de notre grande famille qu'est la CGT à travers la confédération et l'international.

Avec humilité et respect, j'ai pu me rendre compte qu'il existait quelques opposants dans certaines délégations au document d'orientation mais finalement les décisions collégiales ont apporté de la sagesse et de la crédibilité aux actions à mener. La tâche qui nous incombe est devenue urgente et immense dans la construction des rapports de force et les convergences des luttes contre la force croissante du néolibéralisme.

Je retiendrai surtout qu'au-delà des orientations, nous nous devons de conserver un esprit de militant au quotidien. A la fois sur notre lieu de travail où les luttes sont les plus importantes, mais aussi entre amis, en famille, à l'UL, à l'UD ou lors

des réunions collectives départementales et régionales.

Malgré les attaques qu'elle subit, la CGT reste mobilisée et tous les camarades délégué(e)s sont sorti(e)s de ce 52^{ème} congrès reboosté(e)s et motivé(e)s. De la motivation, il en faut plus que jamais pour défendre notre activité syndicale contre le pouvoir de la haute finance et du capital qui appauvrit les salariés de toutes catégories et détruit notre protection sociale si durement gagnée.

Un grand merci à tous les acteurs de ce congrès pour les échanges et les débats pertinents, et merci à l'équipe départementale et mes nouvelles références pour organiser nos luttes, mais aussi pour sa gentillesse, accessibilité et l'enrichissement personnel que j'en retire.



Nadia Mallet, déléguée de la santé a accepté de répondre à notre sollicitation à chaud :

Que retiens-tu du 52ème congrès ?

Une belle expérience de rencontres, de débats, de partage.

Avec la délégation de l'Allier, l'occasion de se connaître, de découvrir d'autres milieux professionnels, d'autres préoccupations.

Durant le congrès des rencontres avec des camarades de l'action sociale, santé : des chevronnés du congrès, des novices en demande de comprendre, de s'enrichir.

Des moments émouvants lors des témoignages des militants du

Bengladesh, de Palestine, de Turquie. Des situations extrêmes qui nous renvoient à la limite de l'humanité et l'ampleur de la tâche à mener.

Sans compter tous les à côtés, les repas du midi au hasard des rencontres, la soirée fraternelle qui nous rassemble tous malgré les débats et les échanges quelques fois houleux de la journée passée.

Le 52ème congrès a été pour moi un beau moment de démocratie. Un modèle où chacun peut exprimer ses idées, malgré des divergences, toujours dans le respect mutuel, fraternel, au final dans un objectif commun pour un syndicat de masse et de lutte de Classe.

Je remercie mes camarades de la santé et de l'action sociale de l'Allier de m'avoir fait confiance pour les représenter.



Article réalisé par Laurent Indrusiak

Ma santé 2022 : ceux qui trinquent !

Notre débat public départemental sur le thème de la future loi « ma santé 2022 » qui s'est déroulé le 27 mai dernier à Montluçon a réuni une centaine de participants. Il était l'épilogue d'une journée bien remplie avec la rencontre de salariés et syndiqués hospitaliers en compagnie de Christophe Prudhomme .



Lors de cette soirée, plusieurs points essentiels portant sur les difficultés de prise en charge médicale pour la population ont été abordés tels que :

-Le contexte actuel avec la mise en place de groupements hospitaliers de territoires, qui ne répond aucunement aux besoins de santé de proximité pour les usagers de l'hôpital public et les citoyens en général.

-L'avenir de la prise en charge médicale sur notre territoire, suite aux manques de médecins généralistes ou spécialistes tels que les ophtalmologues, dermatologues, pneumologues, neurologues, pédiatres et

gériatres... est venu alimenter le débat.

La réforme de la carte hospitalière prévue dans la future loi a suscité de nombreuses interrogations concernant le devenir des trois Centres Hospitaliers Généraux du département et notamment sur celui de Montluçon.

Lors de cette soirée, a également été débattu le manque criant de médecins urgentistes au niveau national, mais plus encore sur notre département qui risque fortement de réduire le nombre de lignes de SMUR très rapidement.

A l'issue de nos échanges, quelques pistes pour mieux financer « la santé » ont été proposées par notre organisation syndicale telles que :

-La suppression de la taxe sur les sa-

laires qui correspond à 4 milliards d'€ et qui permettrait de financer 100 000 postes.

-Une restitution du C.I.C.E (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) par les entreprises qui suppriment des emplois.

-Des sanctions pour les employeurs qui ne respectent pas l'égalité salariale Femme/Homme, etc

Dans les suites du débat ,nous continuerons de mettre en garde la population sur la dangerosité de cette future loi par diverses actions (mobilisations, pétitions et autres débats...) de même que nous alerterons les responsables politiques de l'Allier sur les besoins spécifiques de notre département.

Christiane Micaud





Changer de braquet pour la santé !

A l'occasion de sa visite sur notre département, Echo-Flash rencontre Christophe Prudhomme, médecin urgentiste, membre de la direction de la fédération de la santé et de l'action sociale CGT, porte-parole de l'AMUF (Association de Médecins Urgentistes de France).

Echo-Flash : Lors de ta rencontre avec les salariés, syndiqués de l'hôpital de Montluçon, quelles ont été les principales préoccupations que vous avez évoquées ?

Christophe Prudhomme : Elles se sont concentrées autour de la question de l'avenir de l'hôpital puisqu'aujourd'hui, le groupement hospitalier de territoire qui est imposé ne permet pas d'assurer une véritable coopération entre les établissements, plutôt une concurrence. Surtout localement, la persistance de l'hôpital et de la clinique qui ne vont pas bien l'un et l'autre et qui n'ont pas défini un projet médical concerté met en danger toute l'offre de soin sur le territoire. En ce qui concerne les territoires, il est clair que ce groupement hospitalier de territoire qui regroupe tous les établissements de l'Allier et d'Auvergne ne correspond pas à la vraie vie et à la réalité objective des besoins de rapprochements. Dans l'Allier, il y a 3 hôpitaux dans 3 villes de taille à peu près équivalente qui ont donc une nécessité de se développer. Ce sont des bassins de vie différents et nous avons évoqué le fait que Montluçon était plutôt tourné vers Guéret, Moulins vers Nevers et Vichy vers Clermont-Ferrand, donc il faut qu'il y ait aujourd'hui une réflexion avec la population et les élus sur un développement de l'offre de soin sur ces vrais territoires de vie sans

opposer les hôpitaux de l'Allier entre eux et surtout sans opposer l'hôpital et la clinique.

EF : L'actualité récente nous montre des hôpitaux et plus particulièrement les services d'urgence sous tension. Quelles sont les raisons de cette crise et les propositions de la CGT pour s'en sortir ?

C.P : Cette crise, c'est la cure d'austérité que subit l'hôpital public depuis des années et donc les solutions de la CGT pour la surmonter sont : l'arrêt des plans d'économie et l'arrêt des fermetures de lits et de services ainsi qu'un véritable plan emploi/formation massif avec la nécessité d'embauche de 100 000 personnes dans les hôpitaux publics. Le mouvement des urgences a mis en avant le fait que rien que pour les services d'urgence, aujourd'hui, afin de répondre aux normes professionnelles qui visent à assurer la sécurité des patients, il faut créer 10 000 emplois dans ces services en France. Voilà, on est dans une crise grave qui nécessite effectivement qu'il y ait un déblocage de moyens financiers pour des embauches massives à l'hôpital public.

EF : Et précisément, tu évoques la question des moyens financiers, hier on

nous annonçait à grand renfort de médias un déficit record de la Sécurité Sociale placé à 4,4 milliards, comment peut-on satisfaire à la fois l'exigence des moyens et les économies à réaliser sur le budget de la Sécurité Sociale ?

C.P : Mais ça c'est de la manipulation médiatique ! Depuis 30 ans, on nous sert le déficit de la Sécurité Sociale qui n'est en fait, qu'un défaut de moyens. Il est fabriqué ce déficit avec la multiplication des exonérations de cotisations sociales qui sont offertes aux entreprises ; on crée sciemment le déficit pour imposer des plans d'économie. Donc aujourd'hui, la bataille elle est sur cette question financière. Il existe une mesure qui permettrait de dégager immédiatement 4 milliards d'euros pour l'hôpital public et qui peut être adoptée très facilement au parlement, c'est la suppression d'un impôt injuste, qui s'appelle la taxe sur les salaires. Ces 4 milliards d'euros pourraient créer 100 000 emplois puisqu'un emploi moyen à l'hôpital, cotisations sociales comprises, ça coûte 40 000 euros par an. Mais voilà, ce n'est pas le choix qu'a fait le gouvernement mais il y a une bataille politique à mener. Il nous faut donc supprimer la taxe sur les salaires qui est un impôt injuste prélevé sur l'hôpital et sur nos cotisa-

INTERVIEW

tions sociales et d'un autre côté on rétablit l'ISF et il y a de nouveau 4 milliards qui rentrent dans les caisses de l'état. Voilà, c'est assez simple, c'est une question politique qui doit être mise au débat avec les salariés, avec la population, pour que l'on mette sous pression les élus lors du débat sur la prochaine loi de finance de la Sécurité Sociale.

EF: Lors du débat, tu évoquais, pour soulager des équipes médicales en manque de moyens, un glissement de tâche à destination des professionnels infirmiers, à quoi pensais-tu réellement ?

C.P : Aujourd'hui, nous manquons de médecins encore qu'il faut signaler que nous venons d'apprendre que deux départements français, la Guyane et la Guadeloupe, face à la crise de la démographie médicale, allaient embaucher des médecins cubains. Donc il y a des

médecins disponibles qui pourraient venir suppléer le manque de médecins en France mais ce qui est important c'est que pour que les médecins se concentrent sur les tâches qui leur sont indispensables, il faut que l'on ait beaucoup plus de personnel soignant donc des aides-soignantes, des infirmières. Mais cependant, ce qui nous choque c'est que le gouvernement propose ce que l'on appelle des trafics avancés c'est-à-dire l'élévation du niveau de compétence des infirmières à qui on demande de passer des masters à l'université, master 1, master 2. Un master 2 c'est un bac + 5, mais on leur propose comme rémunération supplémentaire une prime de 100 € ce qui n'est pas raisonnable. Lorsque l'on a un niveau bac + 5 alors le niveau de rémunération doit être équivalent à celui des ingénieurs qui sortent des écoles, c'est-à-dire autour de 35 000 € annuels ce qui nous ferait payer nos infirmières comme les autres pays de l'OCDE. Il faut savoir qu'aujourd'hui, les infirmières en France ont un niveau

de revenu qui est très inférieur à ce qui se fait dans la plupart des pays de l'OCDE. Aujourd'hui, pour rattraper cette moyenne, il faudrait une augmentation de salaire moyenne d'au moins 400 € et donc effectivement si on ne reconnaît pas ces qualifications et bien ça veut dire que l'on demande aux infirmières d'acquérir des compétences supplémentaires non reconnues et donc ça ne s'appelle pas une élévation de compétences, ça s'appelle un glissement de tâches, c'est-à-dire qu'on demande à ce que des tâches qui étaient effectuées par des médecins jusqu'à présent soient faites par les infirmières sans que l'on reconnaisse les efforts qu'elles font au niveau de la qualification par une grille de salaire adaptée.

Propos recueillis par J-P Pradel

GAMME INDIVIDUELLE

- TNS - ENTREPRISE - AGENTS TERRITORIAUX - IARD

Avec vous,
à chaque instant



Engagée pour votre santé

• Vichy

30 bd. Gambetta
03207 Vichy Cedex
Tél. 04 70 31 41 18

• Montluçon

73 av. de la République
03100 Montluçon
Tél. 04 70 05 89 15

• Moulins

87 rue d'Allier
03000 Moulins
Tél. 04 70 46 22 57

• Clermont-Ferrand

16 rue Saint Genès
63000 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 16 13 12

www.mutuale.fr

Régie par le code de la mutualité, soumise aux dispositions du livre II de ce même code et immatriculée à l'INSEE sous le numéro 775 369 887



Mutuale
La Mutuelle Familiale
Section Auvergne